



**ROYAUME DU MAROC
DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES
A LA CENT NEUVIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

08 – 11 juillet 2025

Point 6 (c) : Élimination du programme d'armes chimiques syrien

Monsieur le Président

Je voudrais tout d'abord remercier M. le Directeur Général pour sa communication et ses explications importantes relatives aux prochaines étapes concernant le dossier syrien.

Je voudrais également remercier le Représentant de la République Arabe Syrienne pour les clarifications fournies faisant ressortir les défis auxquels la République Arabe Syrienne fait face.

Monsieur le Président

Ma délégation se félicite de la nouvelle dynamique insufflée au dossier chimique syrien et salue la volonté et l'engagement démontrés par le Gouvernement Syrien pour coopérer pleinement avec l'OIAC en vue de la clôture du dossier chimique syrien dont il a hérité.

A ce titre, le Royaume du Maroc appelle à capitaliser sur cet élan positif de coopération instauré entre le ST et la Syrie, marqués par des faits concrets, dont notamment la visite du DG de l'OIAC en Syrie en février 2025, la venue du Ministre des Affaires Étrangères syrien au Conseil Exécutif de mars 2025 et plus récemment, le déploiement effectif des équipes de l'OIAC en mars, avril et juin 2025 et la visite de plusieurs sites par les équipes du ST de l'Organisation.

A cet égard, ma délégation appelle vivement à saisir l'opportunité de ces avancées positives pour apporter toute l'assistance nécessaire aux autorités syriennes dans le cadre d'un dialogue serein tenant compte des capacités syriennes et usant des mécanismes d'assistance et de coopération entre les États Parties prévus par la Convention.

Notant qu'il ne s'agit que du début d'un processus utile et nécessaire, la tâche qui incombe désormais à toutes les parties est d'aller de l'avant, animés par la bonne volonté, malgré la multiplicité des défis, pour mettre fin de manière définitive à ce dossier.

Monsieur le Président,

Ma délégation prend note avec satisfaction de l'engagement ferme démontré par le nouveau Gouvernement syrien et la priorité qu'il accorde à respecter ses obligations en vertu de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques dans l'objectif ultime d'éradiquer toutes les armes chimiques qui se trouveraient en Syrie, protéger son territoire national et la sérénité de son peuple.

Cette délégation qui encourage le maintien d'un dialogue régulier avec les autorités syriennes, estime que la dynamique actuelle devra conduire la Syrie à retrouver sa place en tant qu'État Partie responsable et crédible au sein de notre Organisation.

Enfin, je voudrais exprimer l'appréciation de ma délégation au Secrétariat Technique de l'OIAC conduit par S.E.M le Directeur Général Fernando Arias, pour les efforts louables et inlassables consentis pour clore ce dossier.

Merci pour votre attention.